

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2008

*Mission « Recherche et Enseignement supérieur » - Jeudi 8 novembre 2007*

Question de M. Armand JUNG, Député du Bas-Rhin, à Mme Valérie PECRESSE,  
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

**(Compte-rendu analytique)**

**M. Armand Jung** – Madame la ministre, vous avez souligné, pour le regretter, que la France compte autant d'universités que de départements, si bien qu'elles n'ont aucune visibilité à l'étranger. Vous avez aussi insisté sur la nécessité de relancer les quinze PRES adossés aux pôles de compétitivité, au risque d'un nouvel empilement incompréhensible. La loi du 10 août 2007 fait allusion à la fusion des universités, une fusion qui aurait un intérêt certain et qui, là où elle est souhaitée et possible, doit être encouragée au moins aussi vivement que les PRES. Ces projets ayant un coût, j'aimerais savoir, Madame la ministre, quelles aides spécifiques seront allouées aux universités qui ont choisi de fusionner. Une annonce officielle encouragerait cette démarche.

**Mme Valérie Pécresse** – Monsieur Jung, je ne regrette pas le nombre des universités, j'en prends acte et je les invite à se regrouper. Je n'impose pas la fusion mais je plaide en sa faveur si elle vise une vraie mise en cohérence et un vrai projet, comme à Strasbourg. Il y a bien un engagement de l'État auprès des universités en voie de fusion. Même si cela est fort lourd, nous avons fait le choix d'un audit conjoint des trois universités strasbourgeoises afin de pouvoir faire des propositions d'organisation à la fois pour aujourd'hui et pour la future université fusionnée. Tout cela est coûteux en temps et en argent, mais l'État fera ce qui est nécessaire pour aboutir à un projet de fusion bien ficelé !